



Rejet pièce confidentielle devant le TA

Par Chrt

Bonjour,

Un agent de la fonction publique hospitalière (non médecin) qui produit une pièce prouvant qu'il était en poste tel jour mais où le nom des patients y figure peut-elle être rejetée pour manquement au devoir de confidentialité/secret médical ? Si oui, sur quel texte/jurisprudence se baser ?